



# TOUS en GREVE et en MOBILISATION le 19 MARS 2019

## Stopper l'austérité, Bloquer l'économie

à 13h Place Edmond Rostand, RER Luxembourg

Le Syndicat Départemental de l'Action Sociale FO 75 s'inscrit complètement dans la déclaration fédérale de la Fédération Nationale de l'Action Sociale FO du 7 mars 2019. Le constat est unanime : c'est bien en bloquant l'économie que nous pourrions obtenir satisfaction sur nos revendications.

Cela fait de longs mois qu'une colère sociale légitime s'exprime à travers tout le pays dont les gilets jaunes en sont une expression. C'est la conséquence de plus de 35 ans de politiques d'austérité, à l'encontre des salariés et des retraités, amplifiées par les mesures du gouvernement Macron/Philippe.

Par conséquent, nous rejoignons la volonté de l'URIF FO que la journée de grève du 19 mars ne soit pas une journée sans lendemain et nous soutenons les actions de blocage telles que celle du port de Gennevilliers (92) et celle de l'aéroport du Bourget du 14 mars 2019.

Les réponses du gouvernement sont inacceptables :

- une répression policière qui vise à mettre un terme à l'expression des revendications,
- l'organisation d'un grand débat national sous l'égide du chef de l'État.

Le SDAS FO 75 condamne la répression et considère que la mise en place de ce grand débat n'apporte ou n'apportera aucune réponse à nos revendications. D'ailleurs, ce même chef d'État continue de claironner que « les Français veulent des réformes », alors que cela fait 10 ans que nos salaires sont bloqués. **STOP !**

La mobilisation interprofessionnelle régionale et intersyndicale du 5 février 2019 fut un succès : plus de 35 000 manifestants à Paris, salariés, étudiants, lycéens, rejoints par des gilets jaunes venus exprimer des revendications communes.



Nos revendications issues de notre assemblée générale statutaire du 19 février 2019 sont toujours d'actualité alors réunissons des assemblées générales pour construire le rapport de force jusqu'à satisfaction :

- HALTE à la répression policière. Abrogation de la loi « anticasseurs ».
- Défense du service public et des missions de service public.
- Le financement de notre secteur à hauteur de ses besoins, seul à même de garantir de meilleures conditions de travail et des conditions d'accueil acceptables pour les usagers.
- L'augmentation immédiate d'au moins 20 % des salaires pour tous les salariés de notre secteur.
- L'augmentation des retraites, pensions, allocations, minima sociaux et APL.
- Non à la dégressivité des allocations chômage.
- Le remboursement à 100 % des frais de transport et l'ouverture de négociations de toute mesure salariale notamment la Prime Macron.
- La défense de la Sécurité Sociale de 1945 : le rétablissement des cotisations sociales qui ouvrent des droits, et le remboursement de toutes les exonérations patronales, abrogation de la CSG.
- La défense du droit à la formation professionnelle qualifiante et diplômante.
- Abrogation de la Loi travail et des Ordonnances Macron qui cassent le Code du travail.
- Le maintien des régimes de retraite par répartition avec prise en compte des 10 meilleures années et l'abandon du projet de la retraite universelle par points.

Paris, le 13 mars 2019  
Le Bureau SDAS FO75